



2025 - 2026

# GUIDE DE L'ADHÉSION

A REMPLIR  
POUR  
ADHÉRER

**FÉDÉRATION  
INTERDÉPARTEMENTALE  
DES FOYERS RURAUX**

**ET ASSOCIATIONS D'ANIMATION EN  
MILIEU RURAL**

**JURA - HAUTE SAONE - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT**

135 place du Maréchal Juin - le Boeuf sur le Toit  
39000 Lons le Saunier  
03 84 47 11 39  
fdfr39@wanadoo.fr  
[www.foyersrurauxfc.com](http://www.foyersrurauxfc.com)

# L'ORGANIGRAMME

## DU MOUVEMENT DES FOYERS RURAUX

**CNFR**

**CONFÉDÉRATION  
NATIONALE DES  
FOYERS RURAUX**

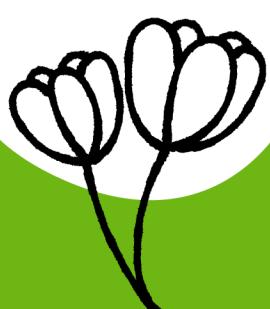
**UR**

**UNION RÉGIONALE  
DES FOYERS RURAUX  
DE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTÉ**

**FIDFR**

**FÉDÉRATION  
INTERDÉPARTEMENTALE  
DES FOYERS RURAUX  
39 25 70 90**

**FOYERS RURAUX  
COMITÉS DES FÊTES  
ASSOCIATIONS  
D'ANIMATION**



# LA FIDFR, C'EST QUI ?

La Fédération a fait le choix de modifier ses statuts et de fait son fonctionnement interne. Désormais le conseil collégial remplace le traditionnel bureau et le conseil d'administration.

## CONSEIL COLLÉGIAL

**LE CONSEIL COLLÉGIAL EST L'INSTANCE DÉCISIONNAIRE DE LA FÉDÉRATION.**

**C'EST QUI ?**

IL EST CONSTITUÉ D'UN MEMBRE DÉSIGNÉ PAR CHAQUE ASSOCIATION ADHÉRENTE DU PREMIER COLLÈGE. LE MEMBRE DEVIENT ALORS REPRÉSENTANT DE SON ASSOCIATION ET PORTE UNE VOIX AU CONSEIL COLLEGIAL.  
L'ASSOCIATION PEUT A TOUT MOMENT CHANGER DE REPRÉSENTANT AU COURS DE L'ANNÉE.

### PREMIER COLLÈGE

ASSOCIATIONS D'ANIMATION EN MILIEU RURAL  
TYPE FOYER RURAL, COMITÉ DES FÊTES...ETC

### DEUXIÈME COLLÈGE

PERSONNES PHYSIQUES À TITRE INDIVIDUEL

### TROISIÈME COLLÈGE

PERSONNES MORALES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## LES SALARIÉS



LOÏC QUENOT



AUDREY CHAMAGNE





## **Qui peut adhérer à la Fédération ?**

### **Pour le premier collège :**

Toutes les associations d'animation en milieu rural ayant son siège social dans le Jura, le Doubs, la Haute Saône ou le Territoire de Belfort peuvent adhérer. Il n'est pas obligatoire de s'appeler "foyer rural" pour faire parti du mouvement.

### **Pour le deuxième collège :**

Toute personne individuelle souhaitant s'investir à la Fédération.

### **Pour le troisième collège :**

Toute personne morale ou collectivité territoriale sur le territoire d'action de la Fédération souhaitant s'investir à la Fédération et bénéficier du matériel qu'elle propose.

## **Combien d'associations adhérentes en 2024/2025 ?**

1er collège : 44 associations adhérentes avec 2 533 adhérent.e.s individuel.le.s

2ème collège : 1 adhérent.e

3ème collège : 6 associations adhérentes

# LES ADHÉRENTS DE LA FEDFR

1ER ET 3EME COLLÈGE

## HAUTE SAONE

ASS FOLLE AVOINE | BOUHANS LES MONTBOZON  
FOYER RURAL DU HAUT DU THEM

## TERRITOIRE DE BELFORT

ASS VIVRE ENSEMBLE | BREBOTTE  
FOYER RURAL DE VEZELOIS

## HAUTE SAONE

## DOUBS

## JURA

## JURA

FOYER RURAL D'AUTHUME  
FOYER RURAL DE CHOISEY  
FOYER RURAL DE LEMUY  
FOYER RURAL D'ASNANS BEAUVOISIN  
FOYER RURAL DE CHAREZIER CHARCIER  
FOYER RURAL DE CHAPELLE VOLAND  
FOYER RURAL DE RUFFEY SUR SEILLE  
FOYER RURAL DE PRÉNOVEL - LES PIARDS  
VINCELLES ANIMATION LOISIR (LE V.A.L)  
FOYER RURAL DE DOMBLANS  
FOYER RURAL DU LOUVEROT  
FOYER RURAL DE MANTRY  
FOYER RURAL DE MONTAIN  
FOYER RURAL DE CRENANS  
FOYER RURAL DES 4 HAMEAUX DE ROTHONAY  
FOYER RURAL D'AUGISEY  
FOYER RURAL DE BIARNE SAINT VIVANT

FOYER RURAL DE MOISSEY  
FOYER RURAL DE LOULLE  
FOYER RURAL DE ST GERMAIN EN MONTAGNE  
FOYER RURAL DE ROMAIN VIGEARDE  
ASS PÈLE MÊLE | VIRY  
FOYER RURAL DE VAUDREY  
COMITÉ D'ANIMATION DE BELLEFONTAINE  
FOYER RURAL DE COURBOZON  
FOYER RURAL DE COURLANS  
FOYER RURAL DE GEVINGEY  
FOYER RURAL DE VILLENEUVE SOUS PYMONT  
FOYER RURAL DE ST LAURENT LA ROCHE  
FOYER RURAL DE BRIOD  
ASS LA GRAPPE D'OR DE QUINTIGNY  
FOYER RURAL DE VEVY  
CYCLO RANDO DE ROCHEFORT SUR NENON  
FOYER RURAL D'AMANGE

ADAPEMONT  
CIE PASSE MONTAGNE  
LES SCÈNES DU JURA  
LAUCONNE EN SCÈNE  
L'AMUSERIE  
FOYER RURAL DE MACORNAY



# LES PROJETS AU SERVICE DES ADHÉRENTS



# FRAKA

## ESPACE CULTUREL ÉCLATÉ

FRAKA est une programmation de spectacles en milieu rural en partenariat avec les associations adhérentes.

Comment ça marche ?

Nous faisons un appel à participation avant chaque saison  
(saison printemps : fev - juin | saison automne : sept - dec)

La programmation est co-construite ensemble. Nous envoyons des propositions de spectacles en fonction de la place que vous avez, des disponibilités des compagnies et des contraintes liées à la Fédération.

Les supports de communication sont entièrement pris en charge par Fédération, il ne vous reste plus qu'à distribuer.

Cette année, les tarifs spectateurs changent :

Prix aux choix à partir de :  
8€ pour les adultes | 5€ pour les enfants ( - 18ans )  
Gratuit pour les - 5 ans

## Tarifs et conditions

1er collège

Tarif pour l'adhérent : 200€

Distribution de la communication envoyée par la FIDFR

Prise en charge des repas (artistes et salariés de la FIDFR)

Accueil au lieu du spectacle le jour-j

2eme et 3eme collège :

Action non disponible

## LUDOTHÈQUE

### PLUS DE 40 JEUX POUR TOUS LES ÂGES

La Fédération des Foyers Ruraux vous donne l'occasion d'organiser un moment de partage autour des jeux de société de sa propre ludothèque.

Se retrouver autour d'une animation ludique, entre découverte et partage, animée par Mathieu, joueur passionné qui saura vous transporter dans différents univers, on ne vous arrêtera plus.

Moment convivial assuré.

## Tarifs et conditions

1er collège

Avec animateur : 100€

Sans animateur : Gratuit

venir chercher les jeux à Lons le Saunier

2eme et 3eme collège :

Avec animateur : pas disponible

Sans animateur : Gratuit

venir chercher les jeux à Lons le Saunier

## SPORT EN MILIEU RURAL

En dehors des sports traditionnels connus de tous, d'autres disciplines sportives émergent chaque année. Disc Golf, Tchoukball, Bumball et bien d'autres sont appréciés dans les associations, pour leur originalité, leur esprit sportif et convivial...

La Fédération possède les équipements nécessaire à la pratique de ces sports et sont mis à disposition des adhérents.

## Tarifs et conditions

1er, 2eme et 3eme collège

Gratuit

venir chercher les jeux à Lons le Saunier

## AIDE ADMINISTRATIVE

**SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE**

La Fédération répond aux questions des associations dans l'exercice de leurs missions, la vie de l'association, son fonctionnement, ses relations au village, les assurances, la tenue des comptes, la responsabilité, la préparation de l'assemblée générale, les demandes de subvention...

## CONCEPTION GRAPHIQUE

**TOUS SUPPORTS DE COMMUNICATION**

Les associations peuvent faire appel à la Fédération pour créer un support de communication pour leur manifestation : affiches, flyers, programme annuel ...

## Tarifs et conditions

**1er collège**

Gratuit

Délais de réalisation variable

Attention à bien anticiper

**2eme et 3eme collège :**

Non disponible

## IMPRESSION

**DOCUMENTS, AFFICHES... MAXIMUM A3**

La Fédération propose un service d'impression à prix réduit.

Tarifs d'impression :

Copie/couleur A4 = 0.20 €

Copie Noir/Blanc A4 = 0.05 €

Papier Blanc A4 0.02 €

Papier couleur A4 0.03 €

Pour le format A3 le tarif est multiplié par deux.

## Tarifs et conditions

**1er, 2eme et 3eme collège**

Disponible pour tous les adhérents  
A venir faire directement au bureau de la  
Fédération à Lons le Saunier  
ou par mail - envoi possible

**POUR PLUS D'INFOS  
SUR LES PROJETS  
POSSIBLES**

**CONTACTEZ-NOUS**

**OU DIRECTION LE SITE  
INTERNET**  
[WWW.FOYERSRURAUXFC.COM](http://WWW.FOYERSRURAUXFC.COM)



# LOCATION MATÉRIEL

## Gradins en bois

Capacité 150 personnes  
Transportés dans une remorque  
Stockés à 5km de Lons le Saunier

## Tarifs et conditions

1er collège	3eme collège :
50€ /jour d'utilisation	100€ /jour d'utilisation
2eme collège :	Non adhérent :
Non disponible	200€ /jour d'utilisation

## Dôme

Surface : 60m<sup>2</sup>  
Fourni avec ou sans plancher - avec ou sans toile. En fonction des besoins  
Prévoir 1 journée de montage avec 4 bénévoles  
Stocké à 5km de Lons le Saunier



## Tarifs et conditions

1er collège	3eme collège :
A partir de 200€	A partir de 400€
2eme collège :	Non adhérent :
Non disponible	A partir de 600€

## Caravane

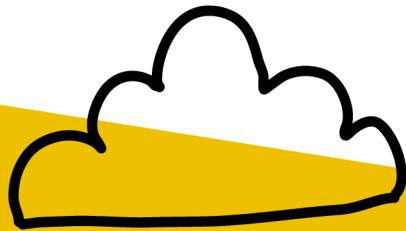
Stockée à 5km de Lons le Saunier

## Tarifs et conditions

1er et 3eme collège  
Gratuit

2eme collège et non adhérents :  
Non disponible





**DEVENIR  
ADHÉRENT**



# LE FORMULAIRE

## D'ADHÉSION

### 2025-2026



**Tarif d'adhésion : remplir p12 et p13**

#### 1ER COLLÈGE :

ASSOCIATIONS D'ANIMATION EN MILIEU RURAL : FOYER RURAL, COMITÉ DES FÊTES ...

Nom de l'association : .....

Adresse (pour recevoir les documents de la FIDFR) : .....

Email de l'association : .....

Nom et Prénom du représentant : .....

Numéro de téléphone : .....

Email : .....

Nom et Prénom du représentant au conseil collégial de la FDFR  
(peut être différent du représentant de l'association) : .....

Numéro de téléphone : .....

Email : .....



Remplir les 2 pages suivantes ( 12 et 13 ) pour valider votre adhésion

#### 2EME COLLÈGE :

PERSONNES INDIVIDUELLES

**Tarif d'adhésion : 10€**

Nom et prénom : .....

Numéro de téléphone : .....

Email : .....

Adresse postale : .....

#### 3EME COLLÈGE :

AUTRES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Tarif d'adhésion : 50€**

Nom de la structure : .....

Nom et Prénom du responsable légal : .....

Numéro de téléphone : .....

Email : .....

Adresse postale : .....

# ADHÉSION CNFR

## CONVENTION D'ADHÉSION LOCALE

### ARTICLE 1 : SIGNATAIRES

Entre d'une part :

La Fédération de :

Fédération Interdépartementale des Foyers Ruraux  
Jura - Doubs - Haute Saône - Territoire de Belfort

Représentée par :

Pierre Billet

Et d'autre part :

de l'Association locale de :

La reconnaissance de l'adhésion des Foyers Ruraux et Associations locales est soumise à l'engagement conventionnel ci-dessous auprès de leur Fédération / Union.

Représentée par :

### ARTICLE 2 : PRINCIPES ET VALEURS DES FOYERS RURAUX (EXTRAIT DU PRÉAMBULE DES STATUTS DE LA CNFR)

- « ... Tous les adhérents s'engagent à respecter les principes suivants :
- Participer au développement de la citoyenneté dans les territoires ruraux et péri-urbains
- Se référer dans leurs pratiques à l'éducation populaire
- Faire reposer leurs actions sur la libre association des habitants sur leur territoire, défini par eux comme un espace de vie, autour d'un projet commun : mieux vivre ensemble
- Être ouverts à tous et respecter les opinions et les croyances de chacun
- Favoriser l'accès des jeunes et des femmes aux postes de responsabilité
- Tendre vers la parité dans leurs instances... »

### ARTICLE 3 : BÉNÉFICIAIRES DE L'ADHÉSION

- Le Foyer Rural (l'Association locale, ou toute autre Association adhérente), signataire de la présente convention, adhère pour la saison 2025-2026 auprès de la structure fédérale signataire.
- Par cette adhésion, reconnaît s'inscrire dans le cadre général d'une adhésion aux Foyers Ruraux et peut ainsi bénéficier et faire bénéficier à l'ensemble de ses membres adhérents (validés dans Gestanet) des orientations communes, services (assurances RC/IA/Assurance aux biens), moyens collectifs mis en oeuvre par la CNFR.

### ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS

- Par cette convention, le Foyer Rural /l'Association locale signataire s'engage à respecter et contribuer aux valeurs des Foyers Ruraux définies au préambule des statuts de la CNFR, à adhérer et faire adhérer ses membres par le système d'adhésion GESTANET.

Seule l'adhésion sous GESTANET permettra de bénéficier des services et agréments de la CNFR

### INFORMATION : ADHÉSION CONFÉDÉRALE ET REPRÉSENTATION DÉMOCRATIQUE

La représentation démocratique de votre Fédération ou Union au sein de la CNFR est liée au nombre d'adhérents individuels enregistrés dans Gestanet.

Les tarifs négociés (adhésions, assurance et accords) reposent sur la mutualisation et la solidarité du réseau.

Fait à : .....

Le .....

Signature du représentant de la Fédération

\*FDFR-COSFR-FRAKA\*  
135 PLACE MARECHAL JOFFRE  
LE BOEUF 57100 TOUL  
39 000 LONS LE SAUNIER  
03.84.47.11.39  
FDFR39@wanadoo.fr

Signature du représentant de l'association locale



À REMPLIR ET À RETOURNER À LA FÉDÉRATION POUR LE 1ER COLLÈGE

# TARIFS

ADHÉSION STRUCTURE  
ADHÉSION NOUVELLE STRUCTURE

230.00€  
100.00 €

..... €

DEMANDER LA  
SOUSCRIPTION À  
L'ASSURANCE RC (SMACL)  
POUR L'ASSOCIATION ET  
L'ENSEMBLE DE SES  
ADHÉRENTS.

OUI  
 NON

ADHÉSION INDIVIDUELLE  
COTISATION INDIVIDUELLE À LA  
FIDFR

..... X 9.50€

..... €

+ RESPONSABILITÉ CIVILE  
INDIVIDUELLE (RC)  
OBLIGATOIRE SI VOUS AVEZ PRIS  
L'OPTION ASSURANCE SMACL.

..... X 10.00€

..... €

+ ASSURANCE  
INDIVIDUELLE ACCIDENT (IA)

..... X 11.00€

..... €

CARTE TEMPORAIRE  
INDIVIDUELLE  
VALABLE 8 JOURS

..... X 03.00€

..... €

**TOTAL : ..... €**



**FAIT LE .....**

**SIGNATURE**

JE SOUHAITE RECEVOIR  
..... CARTES D'ADHÉRENTS

# PRINCIPE D'ADHÉSION

Nous vous invitons à adhérer dès maintenant sur GESTANET, pour votre association et l'ensemble de vos adhérents individuels.

Pour les personnes qui rejoindront votre association en cours de saison, il suffira de faire la demande, sur votre espace GESTANET, de droits supplémentaires et de les enregistrer. L'adhésion implique l'adhésion de tous vos adhérents individuels. Il est nécessaire d'inscrire tous vos adhérents individuels dans votre espace Gestanet.

Cela permet à vos membres d'être officiellement reconnus comme adhérents au Mouvement. L'adhésion et l'assurance sont deux démarches différenciées.

Vous avez le choix de souscrire ou non aux assurances proposées par la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

Pour adhérer : Merci de nous renvoyer le formulaire d'adhésion 2024-2025 accompagné de la convention d'adhésion locale signée et du règlement et rdv sur Gestanet pour finaliser votre adhésion.

## ADHÉSION AVEC ASSURANCE

Les taux de la SMACL sont à des tarifs défiant toute concurrence car ils bénéficient de la mutualisation des 1600 structures et 180 000 adhérents individuels des Foyers Ruraux.

Si vous souhaitez être couverts par le contrat d'assurance national, vous devez le valider lors de votre demande d'adhésion en cochant la case « Demander la souscription à l'assurance RC (SMACL) pour l'association et l'ensemble de ses adhérents » sur le formulaire d'adhésion. Vous devez ensuite :

- Souscrire des assurances Responsabilité Civile pour vos adhérents.
- Souscrire éventuellement une Individuelle Accident (RC IA).

En les inscrivant sur GESTANET ou en envoyant à la Fédération la liste de vos adhérents.

- Vous pouvez également souscrire des garanties optionnelles que vous devez renouveler chaque saison (voir fiche assurance).

### ATTENTION :

- Votre assurance « responsables associatifs » ne sera pas valide si vous n'avez saisi aucun adhérent individuel dans GESTANET.
- Seuls les membres de votre association saisis dans GESTANET pourront bénéficier des garanties SMACL.

## ADHÉSION SANS ASSURANCE

Il faudra obligatoirement nous fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile Organisateur pour votre association (RCO). Pour les activités sportives, vous êtes dans l'obligation de proposer à vos adhérents une formule Individuelle Accident.

## VALIDITÉ DE L'ASSURANCE

Votre association et les adhérents inscrits seront couverts jusqu'au 30 septembre de la saison suivante. Vous avez jusqu'à cette date pour renouveler, au-delà ces garanties ne seront plus valides.

# ASSURANCE

## LE CONTRAT D'ASSURANCE SMACL

En savoir plus : Rendez-vous dans votre espace Gestanet, rubrique Outils / Réseau pour télécharger le guide de l'assurance Smacl.

## GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre du contrat d'assurance il est possible de souscrire des garanties complémentaires auprès de la SMACL.

### QUELLES GARANTIES POUR LES ASSOCIATIONS ?

- Biens immobiliers : locaux occupés par l'association plus de 30 jours consécutifs, qu'ils appartiennent à l'association, ou qu'ils lui soient prêtés ou loués;
- Biens mobiliers : matériel appartenant à l'association ou confié à elle pour son usage exclusif ;
- Véhicules à moteur et bateaux : appartenant à l'association ;
- Auto-mission : protège les salariés, élus et adhérents quand ils utilisent leurs véhicules personnels pour les besoins de l'association ;
- Chapiteaux, structures gonflables appartenant à l'association ;
- Tout risque : matériel informatique, bureautique, audio-visuel, instruments de musique datant de moins de 3 ans ;
- Interruption / Annulation de séjours ;
- Protection juridique : intervient dans les litiges entre l'association et d'autres personnes morales, ou avec des tiers ou encore avec des cocontractants.

## MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DE GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

L'outil « ASSUR'OPTIONS » en ligne permet :

- de simuler une souscription ;
- de souscrire à des garanties complémentaires.

On y accède via ce lien : <http://www.gestanet.org/assuroptions/connexion.php>

Pour vous connecter, utilisez vos identifiants et code GESTANET.



# FÉDÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX

JURA, DOUBS, HAUTE-SAÔNE ET  
TERRITOIRE DE BELFORT

135 PLACE DU MARÉCHAL JUIN  
LE BŒUF SUR LE TOIT  
39000 LONS-LE-SAUNIER

03 84 47 11 39

FDFR39@WANADOO.FR

[WWW.FOYERSRURAUXFC.COM](http://WWW.FOYERSRURAUXFC.COM)

